

Compte de gestion du comptable

Rapporteur : M. Le Président

Il a été vérifié que le receveur a tenu compte de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avoir eu une présentation du compte administratif 2001 par le 1^{er} Vice-Président Délégué et avoir eu information de la conformité de celui-ci avec le compte de gestion dressé par le receveur, à l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur celui-ci.

Pour extrait conforme,

Le Président